

# FLOCERT : le certificateur de Fairtrade

## Qu'est-ce que FLOCERT ?

FLOCERT est l'un des premiers organismes en matière d'audit social et de vérification au monde, et le certificateur de Fairtrade à l'échelle du globe. Ses bureaux sont situés à Bonn en Allemagne. Il existe en outre des bureaux régionaux au Cap en Afrique du Sud, à Bangalore en Inde et à San José au Costa Rica.

FLOCERT est un organisme de certification de renom doté d'une vision sur la manière de combattre la pauvreté et d'assurer des moyens de subsistance durable aux agriculteurs des pays en développement. L'accent est mis sur l'audit des chaînes d'approvisionnement mondiales et la garantie de la conformité aux standards Fairtrade. En plus, FLOCERT assure que les agriculteurs touchent un prix équitable pour leurs produits, ainsi que la prime Fairtrade qui les autonomise en vue d'améliorer leurs conditions de vie et de travail. Pour plus d'informations : ➡ <http://www.flocert.net/>.

## Quelle marche à suivre pour les producteurs ou les acteurs commerciaux afin d'être certifié par FLOCERT ?

Les producteurs et les acteurs commerciaux qui souhaitent prendre part au Système Fairtrade doivent obtenir la certification de FLOCERT. La première étape consiste à remplir un formulaire en ligne. FLOCERT leur fournira par la suite toutes les informations nécessaires à l'obtention de la certification.

Pour qu'une organisation de producteurs obtienne la certification Fairtrade, FLOCERT entreprend un audit initial. Le rapport d'audit est évalué par un analyste de la certification FLOCERT qui travaille de paire avec le client afin de compléter l'évaluation du rapport d'audit. Une fois toutes les non conformités résolues, un certificat officiel est délivré par Fairtrade.

FLOCERT entreprend en outre des audits pour certifier les acteurs commerciaux qui vendent des produits Fairtrade. Comme ces audits sont essentiellement axés sur la traçabilité et les transactions Fairtrade, FLOCERT délivre une autorisation de commercialiser préalable valable pendant 9 mois avant que l'audit initial ait lieu, afin que les entreprises commerciales puissent entreprendre des transactions de commerce équitable Fairtrade. À l'issue d'une évaluation d'audit favorable, FLOCERT délivre le certificat officiel Fairtrade qui est valable pour une durée de quatre ans. Pour en savoir plus sur le processus de certification :

➡ <http://www.flocert.net/fairtrade-services/fairtrade-certification/how-it-works>.



## Comment se déroule un audit de producteur Fairtrade ?

L'audit sur site au niveau du producteur comporte la vérification des installations, la participation à des réunions et des entretiens confidentiels avec les employés. De plus, les méthodes agricoles font l'objet d'une vérification et les documents pertinents sont passés en revue. Pour le processus d'audit, les standards Fairtrade sont transformés en « checklist » (liste de vérification) de critères de conformité mesurables permettant d'évaluer la conformité aux standards Fairtrade. La liste de ces critères est accessible au public et disponible sur le site web de FLOCERT.

## Quelles sont les étapes de suivi après un audit ?

Après un audit initial réussi, un cycle de certification de trois années s'enclenche. La conformité continue est vérifiée à l'occasion d'audits de surveillance et d'audits à l'improviste. La fréquence des audits dépend de la catégorie de risque liée à chaque client.

## Comment sont formés les auditeurs ?

Les auditeurs sont experts dans leurs domaines et connaissent bien la langue et la culture locales. Ils sont en outre conscients des éléments au cœur du commerce équitable Fairtrade qui comportent le plus grand risque de non conformité. Les auditeurs suivent régulièrement des formations sur l'identification et les réponses requises pour atténuer ces risques et se tiennent informés des tendances en cours en matière de technologies agricoles et de standards Fairtrade. De la sorte, FLOCERT parvient à combiner une présence internationale à une compétence locale.

## Qui est audité ?

Toutes les personnes de la chaîne d'approvisionnement qui achètent ou vendent des produits Fairtrade jusqu'à ce que le produit soit dans son emballage final, prêt à être vendu au consommateur.

## Qui assure que FLOCERT est indépendant ?

La crédibilité de la marque Fairtrade est étayée par la fiabilité et l'indépendance de FLOCERT en tant qu'organe de certification. L'organisation est titulaire de l'accréditation ISO 17065 qui garantit des prises de décision autonomes, transparentes et indépendantes en termes de certification. La norme ISO 17065 est la norme d'accréditation acceptée au niveau mondial pour les organismes de certification. En outre, la gestion de qualité de FLOCERT œuvre continuellement à améliorer le système et sert de point de contact pour le dépôt de plaintes et les rapports d'allégations.

## Qui endosse les coûts de certification ?

L'accréditation de FLOCERT en qualité d'« entreprise sociale » démontre son adhésion à des valeurs commerciales d'ordre social. L'organisation n'a pas pour objectif de faire du profit mais vise à rentrer dans ses frais et à fournir les ressources nécessaires à l'amélioration constante de ses services et du système. Les frais de certification existent pour les producteurs et les acteurs commerciaux. Comme les producteurs font partie d'une coopérative, l'agriculteur individuel ne doit proportionnellement payer qu'un montant peu élevé. Il est possible de calculer une estimation du coût sur le site web de FLOCERT :

➡ <http://www.flocert.net/fairtrade-services/fairtrade-certification/fees/>.

